

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 06 Décembre 2022
19 heures 00

GF/EB

N° 002947

Ressources humaines
- Création d'emplois
permanents - Service
Population

Affiché le :

Le Mardi 06 Décembre 2022 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 30 novembre 2022, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère Municipale), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Pierre DIDIER donne pouvoir à Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), Mme Sabrina HARCHACHE donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), M. Denis DEPAULE donne pouvoir à M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), Mme Célia BARBIER donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Nathan SAIHI donne pouvoir à M. Yannick BONNET (7ème adjoint)

ABSENTS EXCUSÉS:

ABSENTS : Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé(e) Secrétaire.

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Madame le Maire expose que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Elle expose qu'il est nécessaire de créer à compter du 1^{er} janvier 2023, les emplois permanents à temps complet d'officier d'état civil et d'instructeur des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports biométriques, dans le grade d'Adjoint administratif (filiale administrative, catégorie hiérarchique C).

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu, le Code Général de la Fonction Publique notamment son article L.313-1 ;

Vu, le Décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20221206-002947-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

Considérant, la nécessité de créer un emploi permanent d'officier d'état civil pour instruire et rédiger les actes d'état civil ;

Considérant, la nécessité de créer un emploi permanent d'instructeur auprès du service Population pour instruire les dossiers de demandes de cartes nationales d'identité et de passeports biométriques et superviser l'ensemble des activités relatives à la délivrance de ces documents et divers actes ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE**

Crée, deux emplois permanents dans le grade d'Adjoint administratif relevant de la filière administrative, catégorie hiérarchique C, à temps complet.

Dit, que la rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade et de l'échelon de recrutement, assortie d'un régime indemnitaire.

Décide, que la présente délibération prendra effet le 26 décembre 2022.

Dit, que les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent et aux charges sociales seront inscrits au budget primitif 2023 – Section de fonctionnement – Chapitre 012.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Véronique ARNAUD-DELOY

